

# Salle de spectacles

rue de Lausanne 37  
Renens



## Inventaire du mobilier et des éléments décoratifs

Bruno Corthésy

Décembre 2022



## Introduction

Ce dossier est un complément à une étude historique de la Salle de spectacles de Renens, effectuée en 1998 à la demande du Service des monuments historiques du canton de Vaud, en vue d'une restauration de l'édifice initiée la même année et conduite par le Service des bâtiments de la Commune<sup>1</sup>. Ce complément est fait à la demande de la commune de Renens dans la perspective d'une nouvelle restauration et d'un agrandissement de la salle. Il a pour but de faire une description sur l'état actuel du bâtiment (après sa rénovation de 1998) et l'inventaire des éléments mobiliers et décoratifs qui méritent d'être conservés.

## Historique

Pour rappel, la Salle de spectacles a été construite en 1955 par la Commune à la suite d'un concours remporté par les architectes Paul Mayor et Arnold Pahud. Dans les grandes lignes, il se compose de deux grands volumes articulés par un volume intermédiaire plus petit abritant la cage d'escalier (fig. 1). A l'est, le volume de plan rectangulaire, appelé bâtiment principal, contient la salle de spectacles proprement dite (grande salle), complétée au sud d'un foyer et au sous-sol d'une buvette (fig. 2 et 4)<sup>2</sup>. A l'ouest, un volume moins important, appelé annexe, se compose au rez-de-chaussée du porche d'entrée, des vestiaires et des sanitaires, ainsi qu'à l'étage d'une salle de conférence et d'une salle de réception (fig. 5 et 7). Les extérieurs font aussi l'objet d'aménagements particuliers, notamment à l'est avec la création d'une grande esplanade se finissant en demi-cercle et plantée en son milieu d'un bassin (fig. 1).

Le bâtiment n'a pas subi de modification majeure jusqu'à sa restauration en 1998. Une des rares interventions marquantes consiste en la création d'un accès direct à la buvette depuis l'extérieur en 1968. En outre, les aménagements extérieurs ont été passablement remaniés. Par ailleurs, la Salle est demeurée dans un état de conservation remarquable, notamment concernant son programme décoratif et son mobilier. Pour cette raison, et pour sa qualité architecturale propre, le Recensement architectural du canton de Vaud lui a attribué la note 2 (valeur régionale) le 11 mars 1998<sup>3</sup>.

Le chantier entrepris par le Service des bâtiments de la commune de Renens en 1998 ne prévoit pas de grandes interventions et se concentre principalement sur l'extérieur et sur les sous-sols<sup>4</sup>. L'enveloppe extérieure bénéficie de travaux de réfection, avec repeint des façades, isolation de la toiture plate et remplacement des vitrages par des verres isolants (doubles). L'escalier extérieur donnant accès à la buvette est remplacé par une rampe (fig. 8). Une autre rampe a été installée au sud-ouest pour accéder au porche d'entrée..

A l'intérieur, il est procédé à un déflocage de l'amiante dans le faux-plafond de la grande salle. Les locaux sous la scène sont réaménagés avec notamment l'installation d'une importante plate-forme élévatrice à la place de la fosse d'orchestre. L'équipement de scène est réactualisé. Des sanitaires sont créés à proximité de la buvette. La buvette elle-même est débarrassée d'éléments décoratifs

---

<sup>1</sup> Bruno CORTHÉSY, *Renens. Salle de spectacles. Rapport historique*, Archives de la construction moderne-EPFL, 1998 (non publié).

<sup>2</sup> Par commodité et pour éviter toute confusion, nous reprenons la désignation des espaces utilisée sur les plans comportant les modifications apportées aux plans d'exécution, 5.11.1955, Centre Technique Communal, Renens.

<sup>3</sup> Fiche du Recensement architectural du canton de Vaud n° 105.

<sup>4</sup> « Fiche : technique et architecture. Salle de spectacles de Renens. Rénovation », *Probatima*, 1999.

ajoutés au cours du temps (lambris et éclairages). Le mobilier de la grande salle, de la salle de conférence et de la buvette est remplacé.

La grande peinture murale qui se trouve dans la grande salle, « La légende d'Orphée » par Jean-Pierre Kaiser (fig. 65), reçoit un traitement spécifique, comprenant nettoyage et raccords avec la polychromie, par l'atelier de restauration Saint-Dismas<sup>5</sup>. En revanche, il est décidé de recouvrir de crépi les éléments décoratifs peints dans la cage d'escalier. Malgré l'absence de signature, ces peintures peuvent également être attribuées à Kaiser en raison de leur grande parenté stylistique avec l'œuvre de la grande salle (fig. 55)<sup>6</sup>. Par ailleurs, la mise en couleur de chaque espace donne lieu à de nombreuses discussions qui aboutissent à la décision d'essayer de reproduire au maximum les couleurs d'origine. Concernant les questions de décor et de mobilier sont mandatées, entre autres, les entreprises suivantes : G. Pucci, platerie-peinture, à Renens ; Neuco, lustrerie, à Prilly ; Castelli, mobilier, à Genève.

En 2007, les sanitaires au 1<sup>er</sup> étage de l'annexe sont transformés en bureau pour l'administrateur de la Salle.

En 2008, la Commune se voit décerner le Prix du patrimoine de l'année par l'association Patrimoine suisse section vaudoise pour « la restauration remarquable de la Salle des spectacles »<sup>7</sup>. Si ce prix salue le soin apporté aux travaux de restauration, il entraîne également, pour l'avoir accepté, des obligations de conservation des caractéristiques patrimoniales du bâtiment à l'avenir.

## Etat actuel

Du point de vue de la conservation patrimoniale, les travaux de 1998 peuvent être considérés comme exemplaires, comme l'a reconnu Patrimoine suisse par l'attribution de son prix annuel. Tout monument nécessite évidemment des transformations et des remplacements en vue d'une adaptation à son usage contemporain, ce qui correspondait aux buts recherchés par le chantier de 1998. Cependant à côté de cette modernisation et de cette mise aux normes indispensables, la rénovation des parties historiques s'est faite avec un grand respect de la substance et de l'aspect patrimonial. Ainsi le bâtiment présente aujourd'hui une apparence globale très proche de son origine et possède encore un ensemble de détails, constructifs et décoratifs, d'une cohérence exceptionnelle qui constitue un témoignage remarquable de l'époque de sa construction. Ont été ainsi préservés les décors du porche d'entrée, du vestiaire, de la cage d'escalier, de la grande salle, de la salle de conférence et surtout de la salle des commissions, avec ses lambris, sa grande table, ses fauteuils et ses luminaires qu'il y a absolument lieu de conserver en l'état sans en sacrifier aucune des parties.

## Eléments disparus

Malgré le grand soin avec lequel a été faite la restauration de 1998, plusieurs éléments ont disparu à cette occasion ou par après, alors qu'ils étaient encore présents avant 1998<sup>8</sup>. Par rapport à la qualité

---

<sup>5</sup> Atelier Saint-Dismas, « Devis estimatif. Travaux de conservation et de restauration. Décor peint », 3.2.1998, Centre Technique Communal, classeur « Salle de spectacles. Correspondance 1. Rénovation ».

<sup>6</sup> Avant de les recouvrir, il est envisagé d'en faire faire des copies par l'atelier Saint-Dismas, mais pour finir cette commande n'a pas été passée aux restaurateurs par le Service des monuments historiques de l'Etat de Vaud ; entretien avec Eric Fravre-Bulle, directeur de l'atelier Saint-Dismas, 15.12.2022.

<sup>7</sup> *A suivre. Patrimoine suisse. Bulletin de la section vaudoise*, janvier 2009, n° 47.

<sup>8</sup> Voir Bruno CORTHÉSY, *Renens. Salle de spectacles. Rapport historique*, Archives de la construction moderne-EPFL, 1998 (non publié).

de l'ensemble, ces éléments peuvent être considérés comme secondaires. Le remplacement de certains d'entre eux, comme le mobilier, peut s'expliquer par l'usure naturelle, même si nous n'avons pas connaissance de témoignage à ce sujet. Les principaux éléments disparus sont indiqués ci-dessous. Ils sont présentés plus en détail dans l'inventaire pièce à pièce.

- peintures décoratives de la cage d'escalier (fig. 55)
  - chaises de la salle de conférence (fig. 96)
  - tables et chaises de la buvette (fig. 129)
  - signalétiques (fig. 46 bis)
  - distributeur de billets d'entrée (fig. 46)
- chaises de la grande salle (fig. 77) : ces chaises visibles sur des photographies de 1955 n'étaient déjà plus présentes avant 1998.

## Remplacement par des éléments de la même époque

Certains éléments ont été remplacés ou ajoutés en 1998 ou après par des fac-similés de pièces signées par des designers renommés et conçus plus ou moins à la même époque que le bâtiment. Il s'agit de :

- chaises, modèle DSS créé en 1950 par Charles & Ray Eames (fig. 128)
- porte-manteaux, « Hang it all » créé en 1953 par Charles & Ray Eames (fig. 110)
- plafonnier, modèle PH5 créé par Poul Henningsen en 1958 (fig. 111)
- chaises, marque Castelli, modèle DSC 106 créé en 1965 par Giancarlo Piretti (fig. 95)

Cette façon de faire pose une question méthodologique intéressante. En reprenant des objets dotés d'une esthétique contemporaine de leur environnement, on cherche évidemment une meilleure intégration dans l'ensemble. On ne peut cependant qu'observer un certain décalage entre l'esthétique propre à la salle de Renens et celle de ces pièces rapportées, décalage qui tient certainement à des courants artistiques et des aires géographiques différentes. De fait, avec un tel procédé, ne risque-t-on pas de tomber dans le risque du « faux-vieux », tant décrié dans le domaine de la restauration ? Force est de constater que, malgré une intention louable, cette façon de faire n'est pas vraiment satisfaisante. Il demeure que ces éléments conservent une valeur marchande importante et que les éliminer porterait préjudice aux avoirs de la Commune.

## Conclusion et recommandations

Nous ne pouvons que réaffirmer la grande qualité de la restauration effectuée en 1998 et, dans le respect de l'état d'origine et du travail de restauration accompli, nous ne pouvons que souhaiter que toute nouvelle intervention à venir soit faite suivant la même méthodologie. Au cours de cette restauration, les éléments les plus remarquables ont été conservés, que ce soit dans les aspects généraux extérieurs et intérieurs du bâtiment ou dans les détails décoratifs et mobiliers.

Il y a donc lieu de préserver l'architecture d'ensemble du bâtiment par la conservation de ses caractéristiques volumétriques et distributives, ainsi que la pérennité des matériaux employés.

Les œuvres artistiques réalisées pour la construction font évidemment partie intégrante de sa conception et doivent être conservées et maintenues *in situ*. Il s'agit de :

- Pierre BLANC, « La danse et la musique », 1955, bas-relief, façade sud (fig. 10).
- Pierre BATAILLARD, « Le troubadour », 1955, mosaïque, proche d'entrée (fig. 32).
- Jean-Pierre KAISER, « La légende d'Orphée », 1955, peinture murale, grande salle (fig. 65)

S'agissant des peintures décoratives de la cage d'escalier, recouvertes par un crépi en 1998, il y a lieu d'avoir une réflexion sur l'opportunité de les remettre à jour. Dans ce cas, il faudrait commencer par demander à l'atelier Saint-Dismas de faire des sondages pour vérifier si cette opération est encore possible.

Les éléments décoratifs, le mobilier et les équipements font également partie de la conception d'ensemble. Ils ont été de manière tout à fait exceptionnelle en grande partie conservés à Renens alors que de nombreux autres exemples de la même époque ont grandement souffert de multiples rénovations destructrices. Il s'agit en résumé des :

- matériaux : revêtements de pierre, parquet de bois, carrelages
- plafonds moulurés
- menuiseries, huisseries, serrureries et verres (portes, fenêtres, lambris, plinthes, garde-corps)
- luminaires, équipements (sonnettes, haut-parleurs, signalétiques, tableaux électriques)
- mobiliers (bars, commodes, armoires, tables, chaises, porte-manteaux)

Les aménagements extérieurs ont été fortement modifiés, notamment à l'est à l'emplacement de la grande esplanade. Les nouveaux aménagements nécessaires auront à tenir compte de leurs précédents historiques, sans pour autant forcément chercher la reconstitution.

Il peut être envisagé d'agrandir la Salle, de préférence au nord-ouest à l'emplacement du parking ou au nord à l'arrière de la scène pour ne pas altérer la perception des façades principales, auxquelles il a été donné le plus de prestance, au sud et à l'est. Ces éventuels agrandissements devraient être conçus dans le respect de la Charte de Venise qui fait encore référence aujourd'hui et qui stipule notamment :

Article 9. [...] tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques et techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de son temps. [...]<sup>9</sup>

Le concept de « la marque de son temps » n'est pas clairement défini et donne lieu à différentes interprétations. Il a souvent été appliqué de manière maximaliste en exprimant le plus grand contraste possible entre la partie ancienne et la partie nouvelle, par la forme architecturale ou le choix des matériaux de construction. Cependant rien n'oblige à un tel contraste. La distinction peut se faire de manière beaucoup plus subtile, notamment par une légère dissociation spatiale, pour autant que les différentes époques soient facilement indentifiables et qu'il n'y ait pas de risque de confusion entre les parties anciennes et du « faux-vieux ».

La restauration d'un bâtiment historique entre aujourd'hui souvent en conflit avec des préoccupations d'ordre écologique, principalement pour des questions d'isolation thermique. La Salle des spectacles a été construite à une époque particulièrement problématique sur ce plan en raison d'un contexte favorable à une consommation effrénée d'énergie et dépourvu de souci d'économie. En 1998, des travaux ont été faits pour aller dans le sens d'une plus grande sobriété, notamment par la pose de doubles vitrages tout en conservant les châssis et les serrureries d'origine. De nouvelles interventions pourraient amener à rechercher encore une amélioration sur le plan du

---

<sup>9</sup> *Charte de Venise. Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites*, 1964.

rendement énergétique. Cependant, il ne faudrait pas que cette aspiration se fasse au dépend de la valeur patrimoniale du bâtiment, en particulier par une modification de sa volumétrie en ajoutant des couches d'isolation sur les murs extérieurs ou intérieurs, ou encore par le remplacement des châssis des portes et fenêtres, qui, rappelons-le, participent pleinement à l'esthétique d'ensemble et sont donc à conserver. Il aurait donc lieu de déroger aux plus hautes exigences écologiques au nom de la valeur historique de la Salle des spectacles, gratifiée d'une note 2 et donc reconnue d'intérêt régional.

## **Fournisseurs principaux en 1955**

**Pierre :** Maga SA, Capolago (Tessin).

### **Menuiserie :**

- Held et Compagnie, Montreux (portes, ferrements, embrasures de fenêtres du foyer et de la grande salle, boiserie du foyer, corniche, comptoir et armoires basses, plonge, porte accordéon, encadrement de la scène, revêtement de l'escalier, encadrement des haut-parleurs, panneaux mobiles de la fosse d'orchestre, bar et bouteiller de la buvette, porte de la galerie).
- Fabrique coopérative de menuiserie, Renens (fenêtres).
- Sylvain Waeber, Renens (portes de l'annexe, des toilettes, du sous-sol, embrasures des fenêtres des vestiaires et du sous-sol, armoires de la cuisine, vestiaire de la buvette).

### **Serrurerie et ferronnerie d'art :**

- O. Neuenschwander, Crissier (vitrages et portes métalliques).
- André Félix, Lausanne (vitrages métalliques, vestiaires).
- E. Ernst, Morges.
- Ferco, Renens.

**Staff :** Louis Pirelli, Vevey.

**Carrelage :** Emile Maggi, Renens (carrelages, plinthes, faïences).

### **Mobilier :**

- SA Fabrique de meubles Horgen-Glarus (530 chaises, 216 fauteuils de cinéma).
- Dufour Frères, Chavannes (fauteuils et table de la salle de réception, tables de la buvette).

### **Lustrerie :**

- Hugo SA, Munchwillen (Thurgovie) (4 lustres à 30 bras, 11 plafonniers, 27 appliques, 2 grands lustres, exécution spéciale sur ordre de Paul Mayor).
- Société des hoirs d'Auguste Gehr, Gland (lustres de la salle de réception, 10 cendriers en laiton).

**Lettrages :** Volet SA, enseignes, Lausanne.

**Stores :** Roger Fiaux, serrurier, Lausanne.

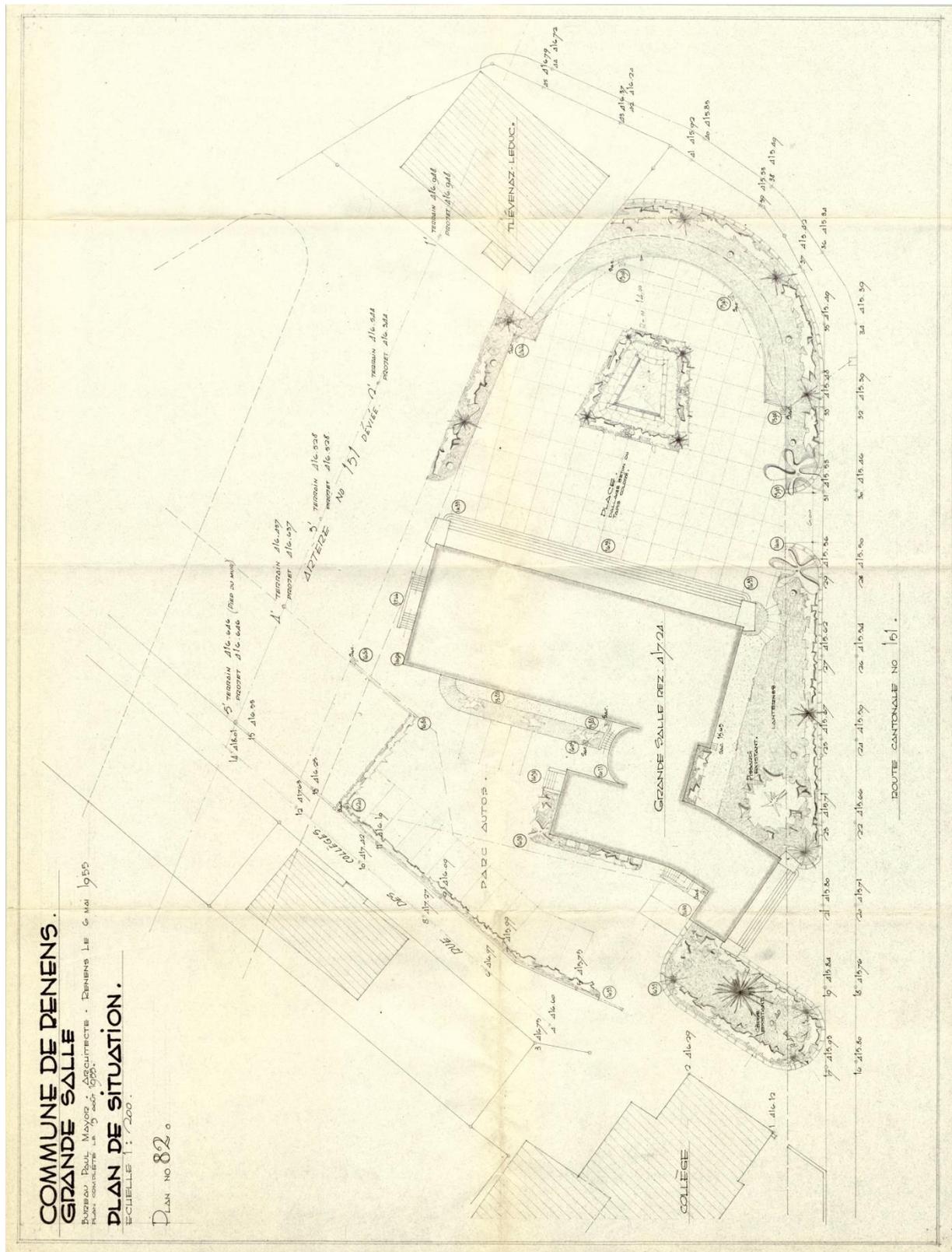


Fig. 1. Plan de situation, 5.8.1955 (Centre Technique Communal, Renens).

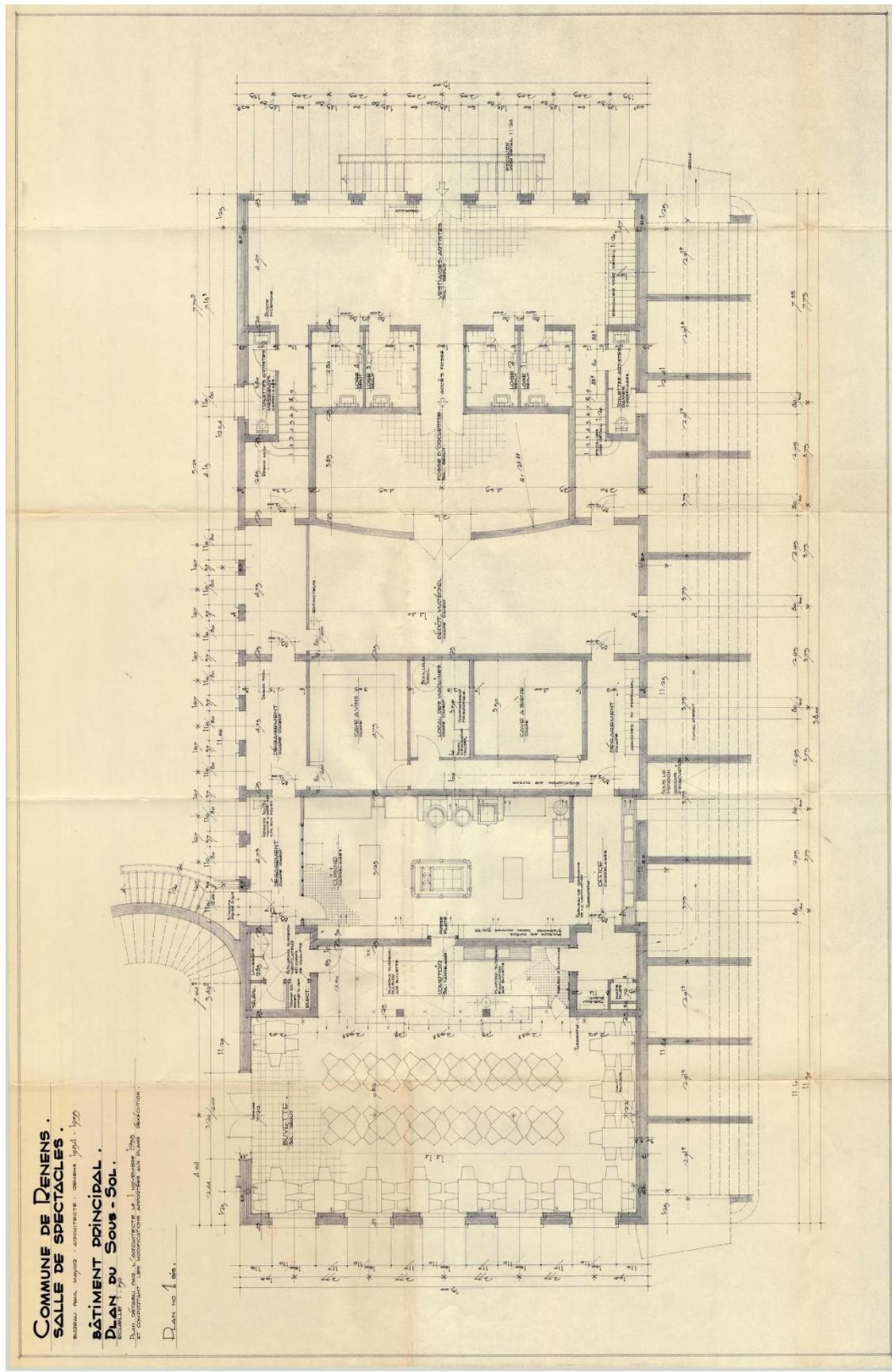


Fig. 2. Bâtiment principal, sous-sol, 1.11.1955 (Centre Technique Communal, Renens).

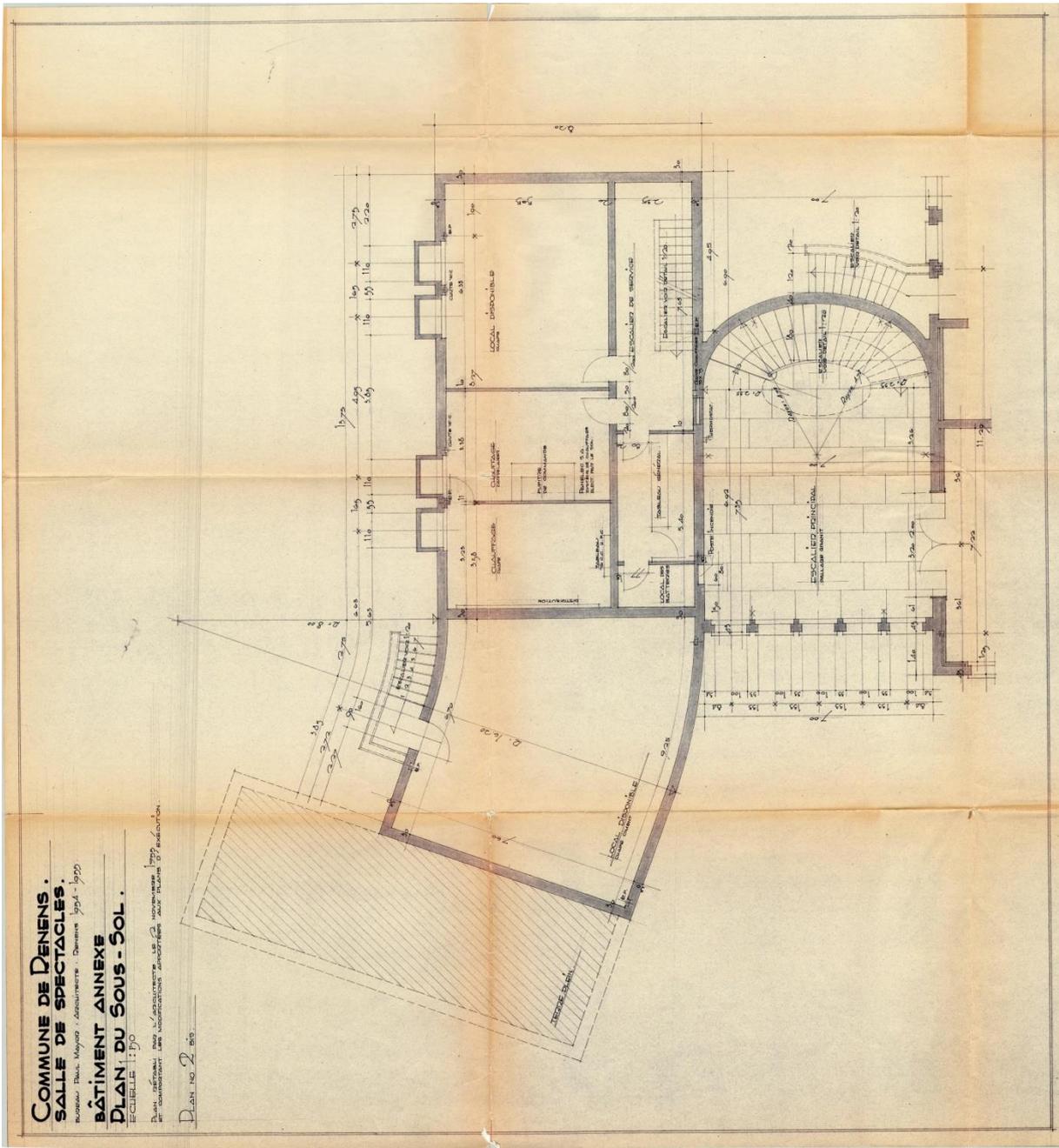


Fig. 3. Annexe, sous-sol, 2.11.1955 (Centre Technique Communal, Renens).

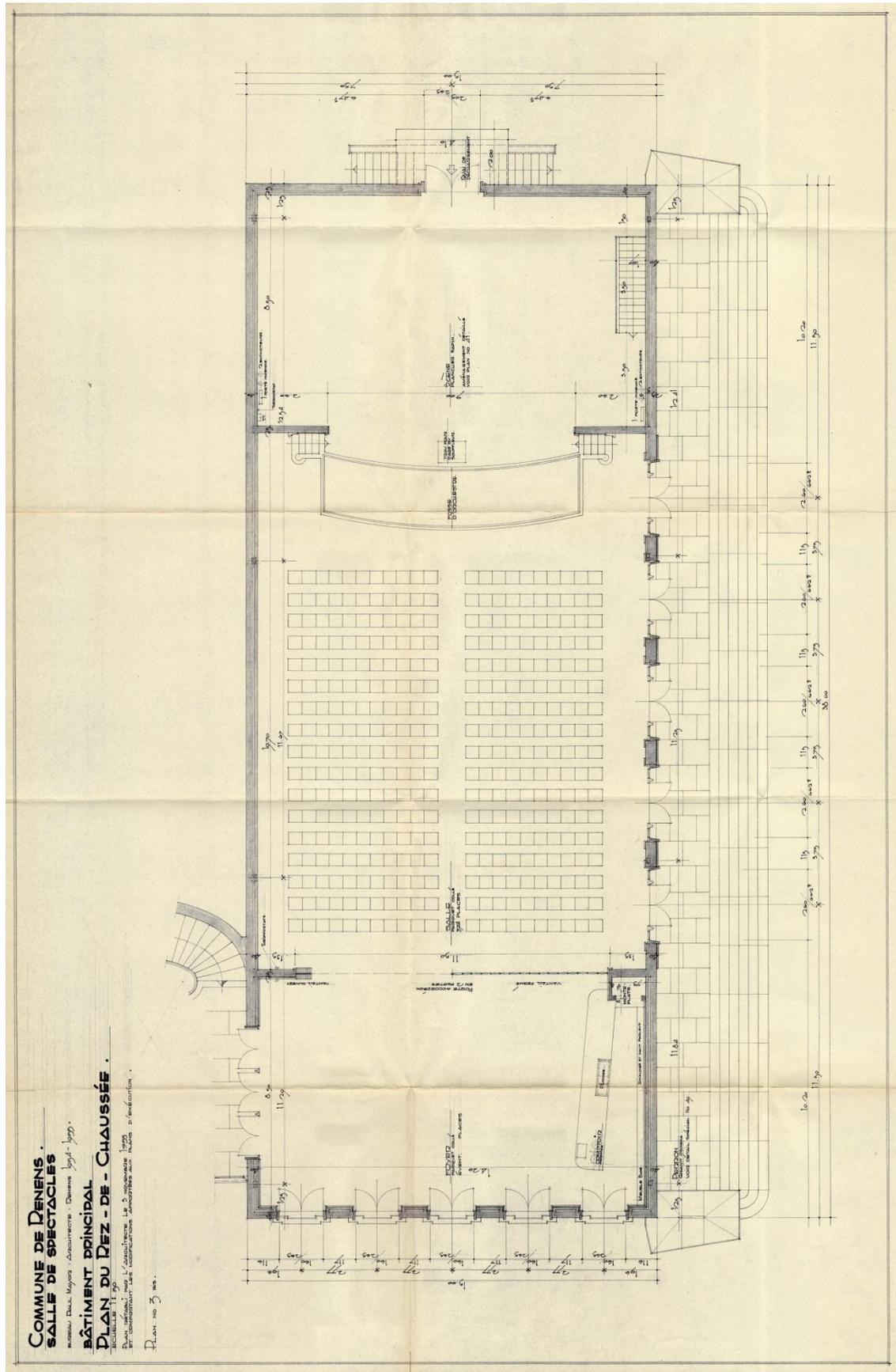


Fig. 4. Bâtiment principal, rez-de-chaussée, 3.11.1955 (Centre Technique Communal, Renens).

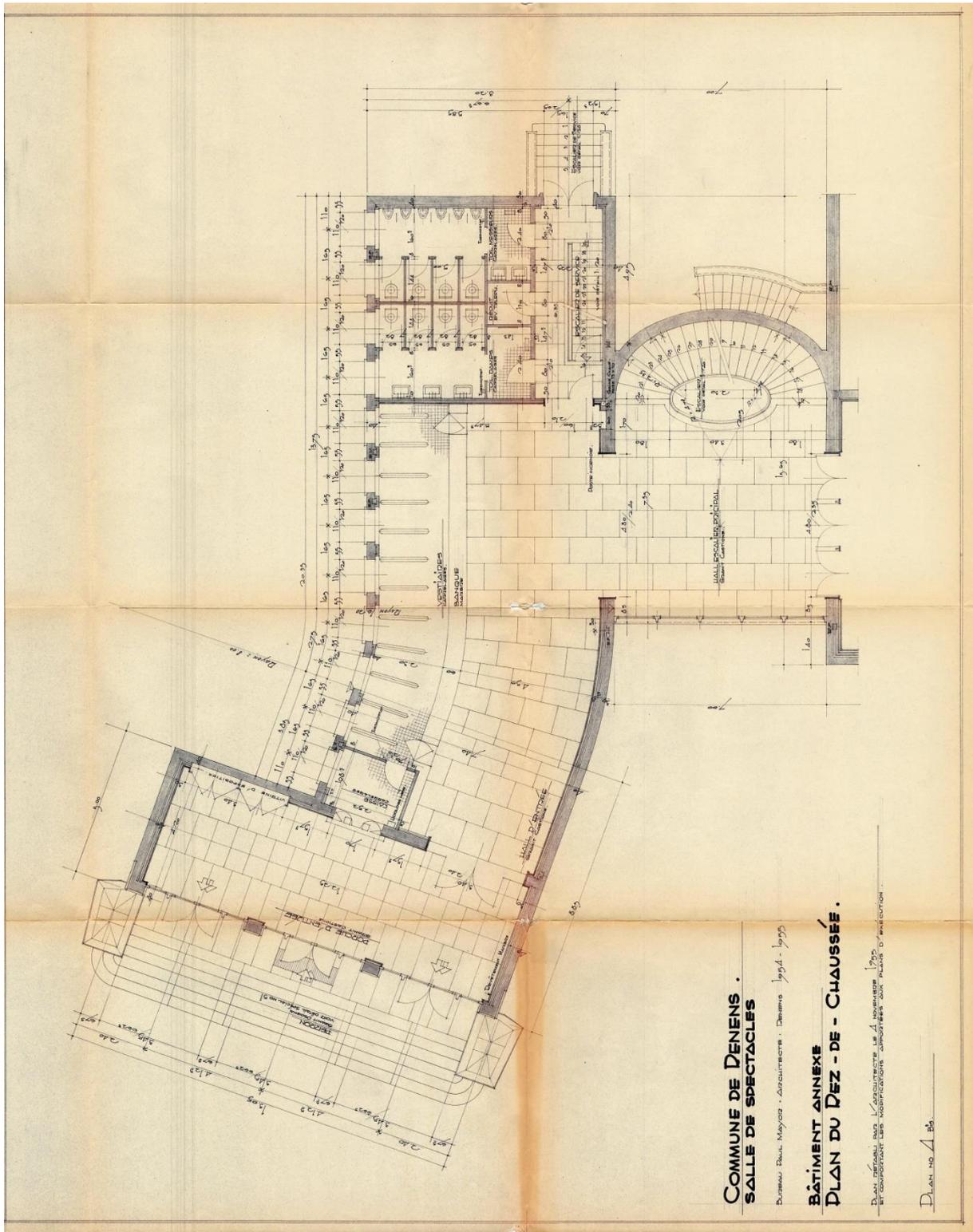


Fig. 5. Annexe, rez-de-chaussée, 4.11.1955 (Centre Technique Communal, Renens).

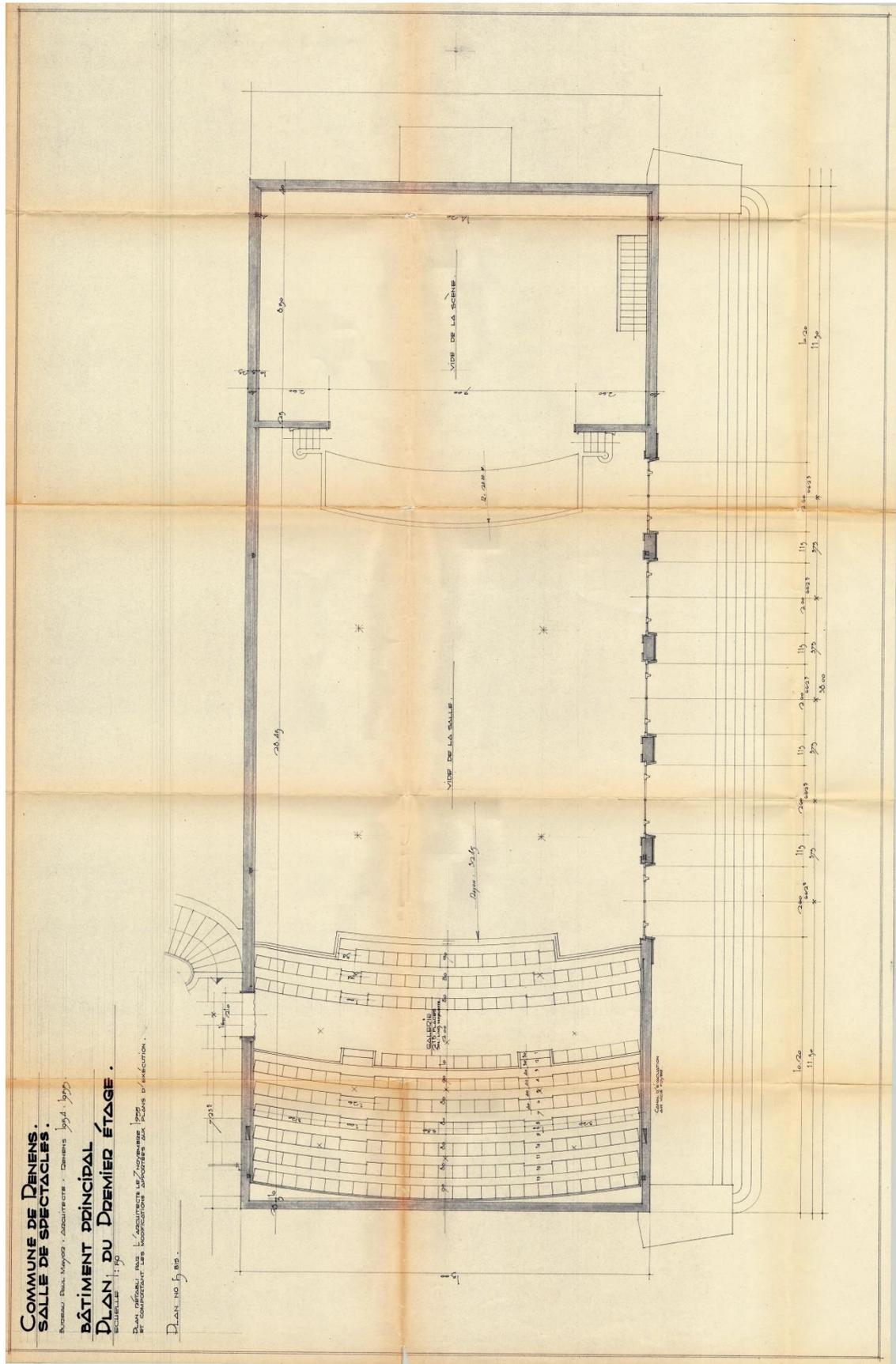


Fig. 6. Bâtiment principal, étage, 7.11.1955 (Centre Technique Communal, Renens).

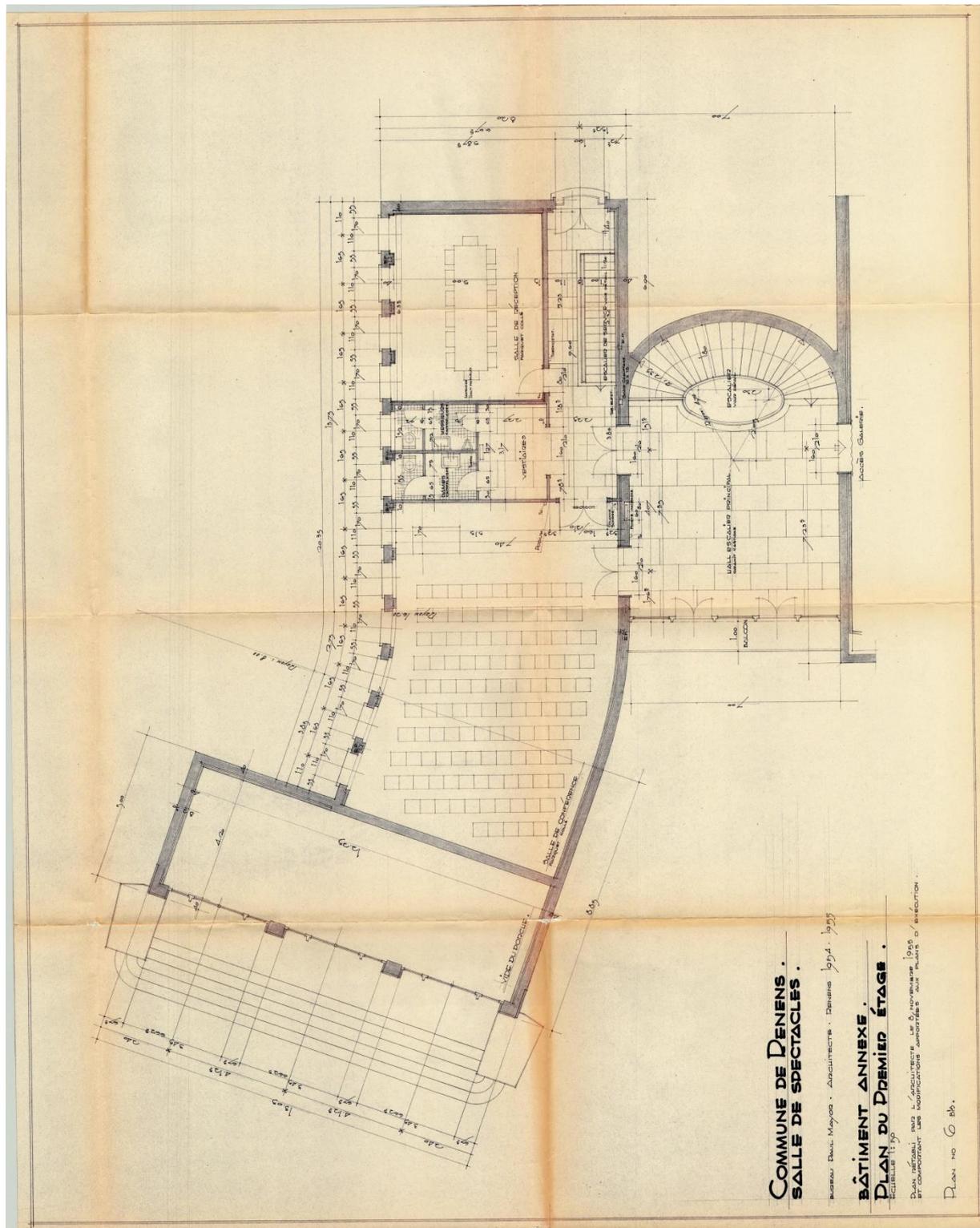


Fig. 7. Annexe, étage, 8.11.1955 (Centre Technique Communal, Renens).

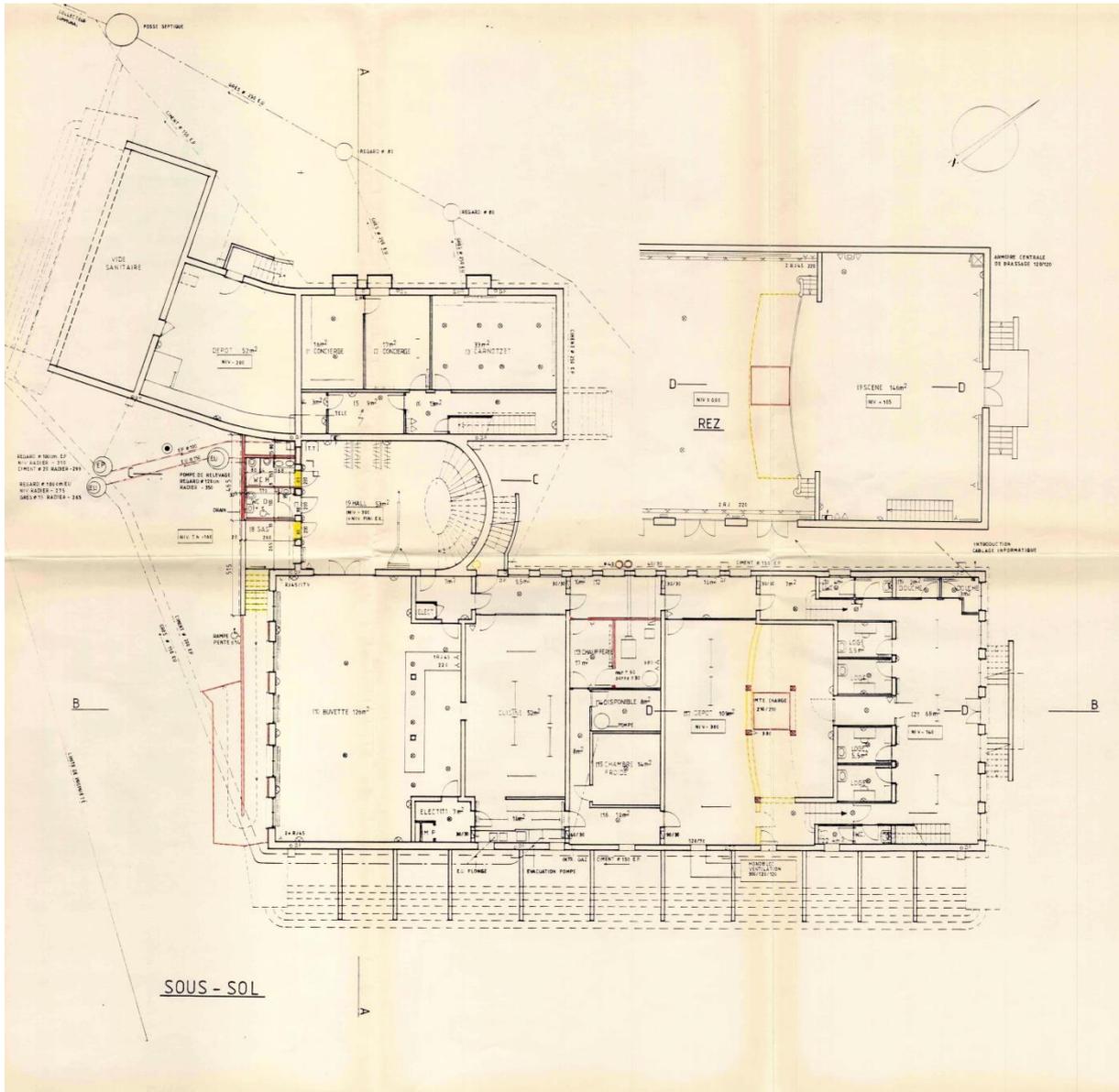


Fig. 8. Sous-sol et rez-de-chaussée partiel, 11.2.1998. En rouge, les travaux effectués (Centre Technique Communal, Renens).

## Façade sud

### Éléments de 1955 à conserver

- volumétrie
  - parties en pierre et crépi
  - emmarchement
  - serrureries des portes et fenêtres (fig. 12)
  - garde-corps métalliques (fig. 11 et 13)
  - avant-toits à caissons (fig. 14)
  - cheminements extérieurs (fig. 16)
- Pierre BLANC, « La danse et la musique », 1955, bas-relief (fig. 10).

### Éléments postérieurs à 1955

- sas d'entrée au sous-sol (fig. 15)
- mains-courantes

### Éléments postérieurs à 1998

- rampe d'accès au sous-sol (fig. 8)
- rampe d'accès à l'angle sud-ouest
- garde-corps à l'angle sud-est



Fig. 9. Façade sud.



Fig. 10. Pierre BLANC, La danse et la musique, 1955, bas-relief.



Fig. 11. Garde-corps, volume de liaison, 1<sup>er</sup> étage.



Fig. 12. Châssis de fenêtre, volume de liaison, 1<sup>er</sup> étage.



Fig. 13. Rez-de-chaussée, bâtiment principal.



Fig. 14. Avant-toit, bâtiment principal, face est.



Fig. 15. Accès au sous-sol du bâtiment principal.



Fig. 16. Aménagements extérieurs, angle sud-est.

## Façade ouest

### Éléments de 1955 à conserver

- volumétrie
- parties en pierre et crépi
- emmarchement (fig. 21)
- serrureries des portes (fig. 20)
- avant-toits à caissons
- couverture de tuiles

### Éléments postérieurs à 1998

- mains-courantes (fig. 23)
- rampe d'accès à l'angle nord-est (fig. 21)
- garde-corps à l'angle sud-est (fig. 22)

- Laurent DESARZENS, « La page des spectacles », 2000, Scotchprint, 180 cm x 500 cm / 180 cm x 300 cm (fig. 18 et 19) : étant donné son état de dégradation (décoloration et déchirures), il serait préférable que cette œuvre soit déposée et soigneusement entreposée, en vue d'une éventuelle restauration.



Fig. 17. Façade est.



Fig. 18. Laurent DESARZENS, « La page des spectacles, 1998, angle nord-est.



Fig. 19. Laurent DESARZENS, « La page des spectacles », 1998, détail, dégâts.



Fig. 20. Porte-fenêtre, rez-de-chaussée.



Fig. 21. Rampe d'accès, angle nord-est.



Fig. 22. Garde-corps, angle sud-est.



Fig. 23. Mains-courantes.

## Façade nord

### Éléments de 1955 à conserver

- volumétrie
- crépi
- avant-toits à caissons
- couverture de tuiles
- plate-forme
- garde-corps tubulaires blancs

### Éléments postérieurs à 1955

- rampe d'accès à l'angle nord-est
- garde-corps de la plate-forme
- enseigne
- éclairage de l'enseigne (3 lampes)



Fig. 24. Façade nord.

## Façade ouest

### Éléments de 1955 à conserver

- volumétrie
- crépi
- serrureries et garde-corps des portes et fenêtres (fig. 27 et 30)
- garde-corps métalliques (fig. 29)
- avant-toits à caissons
- couverture de tuiles

### Éléments postérieurs à 1955

- mains-courantes de l'entrée (fig. 28)

### Éléments postérieurs à 1998

- cheminée de la chaufferie



Fig. 25. Façade ouest.



Fig. 26. Porte d'entrée de service.



Fig. 27. Poignée de la porte d'entrée.



Fig. 28. Perron de la porte d'entrée de service.



Fig. 29. Descente de cave, angle sud-est.



Fig. 30. Fenêtre, annexe, 1<sup>er</sup> étage.

## Porche d'entrée

Annexe, partie sud, rez-de-chaussée

### Éléments de 1955 à conserver

- revêtement en pierre du sol, des plinthes et des lambris (fig. 31)
  - serrureries des portes et des guichets (fig. 33 et 34)
  - plafonniers, Hugo SA, Munchwillen (2 exemplaires) (fig. 35)
  - sonnette (fig. 36)
- Pierre BATAILLARD, « Le troubadour », 1955, mosaïque (fig. 32).



Fig. 31. Hall d'entrée.



Fig. 32. Pierre BATAILLARD, « Le troubadour », 1955, mosaïque.



Fig. 33. Guichet.



Fig. 34. Poignée des portes.



Fig. 35. Plafonnier.



Fig. 36. Sonnette, angle sud-est.

## Vestiaire

Annexe, partie centrale, rez-de-chaussée

### Éléments de 1955 à conserver

- revêtement en pierre du sol, des plinthes, des lambris et des encadrements de portes (fig. 37)
- comptoir revêtu de pierre
- menuiseries en bois des portes et des fenêtres
- serrureries des portes et des fenêtres (fig. 39)
- rampe lumineuse (fig. 44)
- appliques (2 exemplaires) (fig. 45)
- sonnette (fig. 43)
- tableau électrique (fig. 40)
- armoire anti-feu et sa signalétique (fig. 41)
- signalétique des toilettes (fig. 42)

### Éléments de 1955 disparus

- Distributeur de billet d'entrée (local du guichet) (fig. 46)
- Signalétiques (fig. 46 bis)



Fig. 37. Vestiaire.



Fig. 38. Porte-manteaux.



Fig. 39. Espagnolette.



Fig. 40. Tableau électrique.



Fig. 41. Armoire anti-feu.



Fig. 42. Signalétique.



Fig. 43. Sonnette.



Fig. 44. Rampe lumineuse.



Fig. 45. Applique.

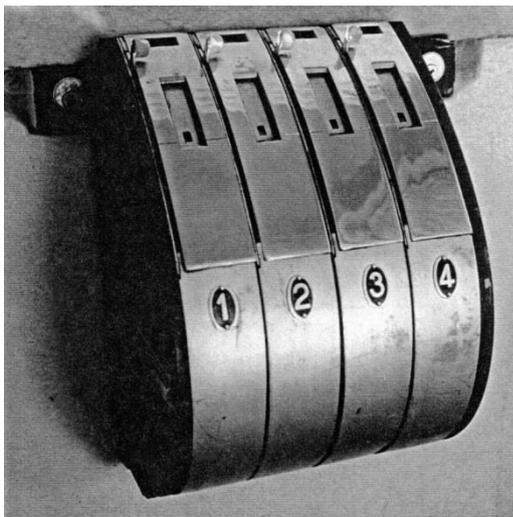


Fig. 46. Distributeur de billets d'entrée, disparu après 1998 (photo B. Corthésy, 1998).

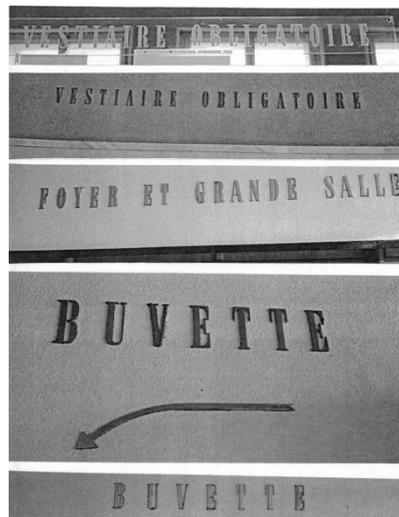


Fig. Signalétiques, disparu après 1998 (photo B. Corthésy, 1998).

## Escalier principal

### Rez-de-chaussée

#### Eléments de 1955 à conserver

- revêtement en pierre du sol, des marches de l'escalier, des plinthes et des encadrements de portes (fig. 47 et 52)
- menuiseries en bois des encadrements et des vantaux des portes, Held et Compagnie, Montreux (fig. 50 et 51)
- serrureries des portes et des fenêtres (fig. 53)
- garde-corps et main-courante de l'escalier (fig. 48 et 49)
- lustre, Hugo SA, Munchwillen (fig. 54)

#### Eléments postérieurs à 1998

- appliques

#### Eléments de 1955 disparus

- peintures décoratives dans la cage d'escalier (mur nord) (fig. 55)

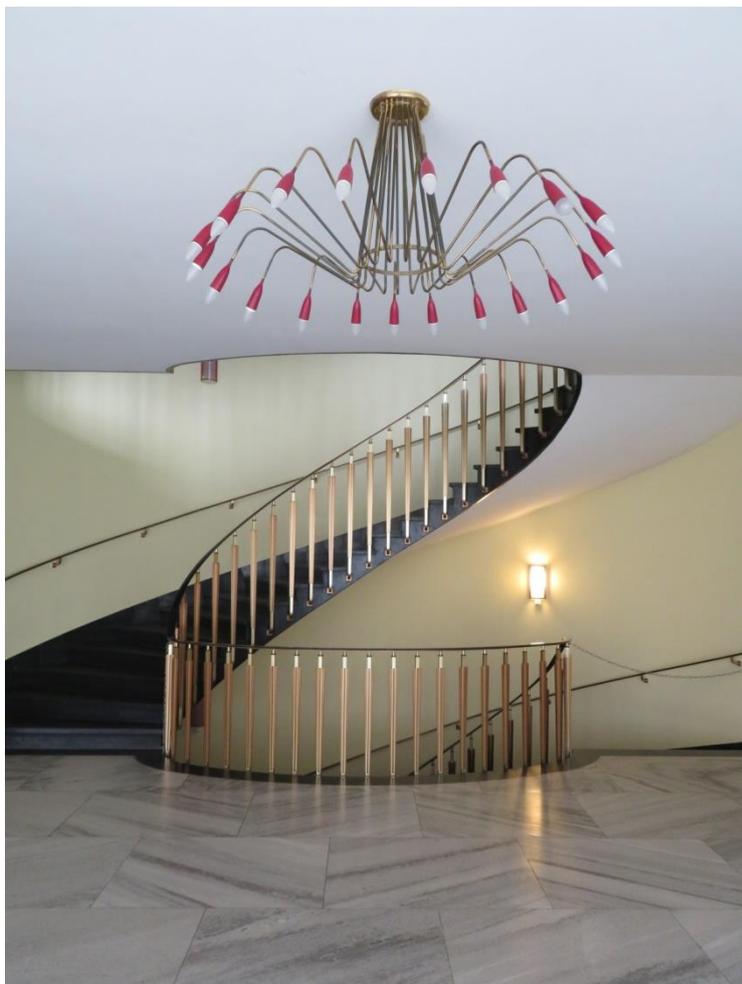


Fig. 47. Escalier principal.



Fig. 48. Garde-corps de l'escalier.



Fig. 49. Main-courante de l'escalier.



Fig. 50. Encadrement du passage entre le vestiaire et l'escalier.



Fig. 51. Porte donnant sur le foyer.



Fig. 52. Encadrement des portes donnant sur le foyer.



Fig. 53. Poignée.



Fig. 54. Lustre.

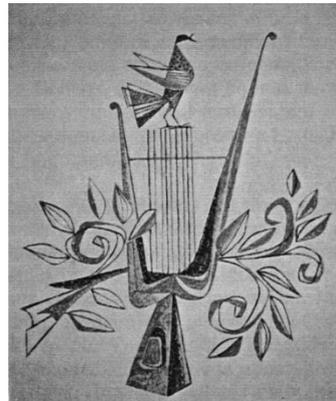
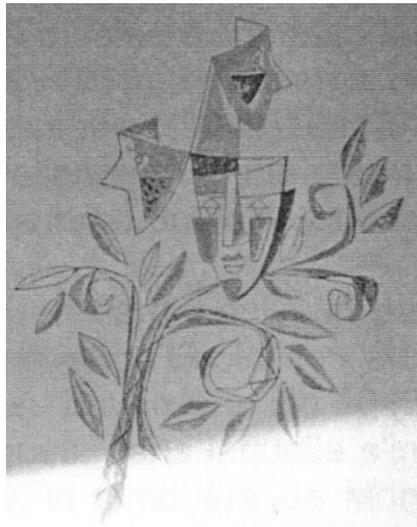
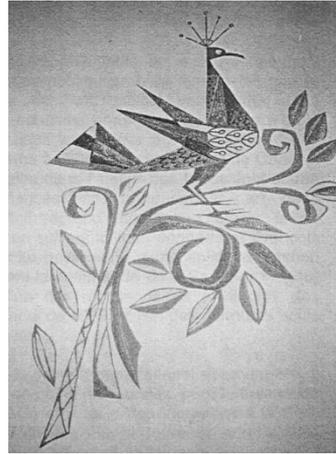
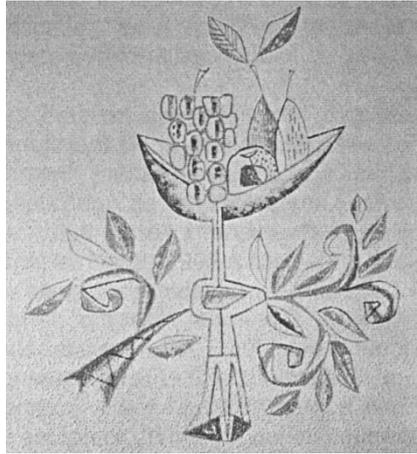


Fig. 55. Jean-Pierre KAISER (attribution), peintures murales dans la cage d'escalier (mur nord) (photo B. Corthésy, 1998).

## Foyer

Bâtiment principal, partie sud, rez-de-chaussée

### Eléments de 1955 à conserver

- parquet
- carrelage derrière le bar (fig. 57)
- lambris, Held et Compagnie, Montreux
- serrureries et menuiseries des portes et fenêtres (fig. 62)
- verres martelés des fenêtres
- comptoirs avant et arrière du bar, étagères, Held et Compagnie, Montreux (fig. 57 et 58)
- haut-parleur à l'arrière du bar, Held et Compagnie, Montreux (fig. 60)
- commande électrique (fig. 59)
- rampes lumineuses au plafond (fig. 63)

### Elément de 1955 disparu

- haut-parleur, angle nord-ouest, Held et Compagnie, Montreux (fig. 61)



Fig. 56. Le foyer.



Fig. 57. Comptoir à l'arrière du bar.



Fig. 58. Étagères à l'arrière du bar.



Fig. 59. Commande électrique.



Fig. 60. Haut-parleur.

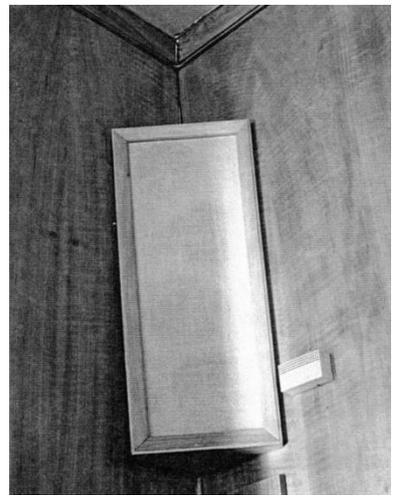


Fig. 61. Haut-parleur (photo B. Corthésy, 1998).



Fig. 62. Espagnolette.



Fig. 63. Rampes lumineuses.

## Grande salle

### Bâtiment principal, partie nord, rez-de-chaussée

#### Eléments de 1955 à conserver

- parquet et grille de chauffage (fig. 66)
  - plinthes, cordons à hauteur d'appui et bordure de scène en bois, Held et Compagnie, Montreux (fig. 67)
  - serrureries des portes-fenêtres (fig. 70)
  - escaliers d'accès à la scène avec mains-courantes métalliques, Held et Compagnie, Montreux (2 exemplaires) (fig. 68 et 69)
  - lustres, Hugo SA, Munchwillen (4 exemplaires) (fig. 71)
  - garde-corps du balcon avec bordure en bois (fig. 73 et 74)
  - tablettes de régie (2 exemplaires) (fig. 75)
  - menuiseries de la porte donnant accès au balcon
  - plafond acoustique et corniche (fig. 76)
  - polychromie.
- Jean-Pierre KAISER, « La légende d'Orphée », 1955, peinture murale, 8 m x 3 m (fig. 65).

#### Eléments de 1955 disparus

- chaises, SA Fabrique de meubles Horgen-Glarus (fig. 77)
- fauteuils du balcon, SA Fabrique de meubles Horgen-Glarus

#### Eléments postérieurs à 1998

- paroi coulissante, remplacée en 2009
- revêtement du sol du balcon
- fauteuils du balcon (fig. 72)

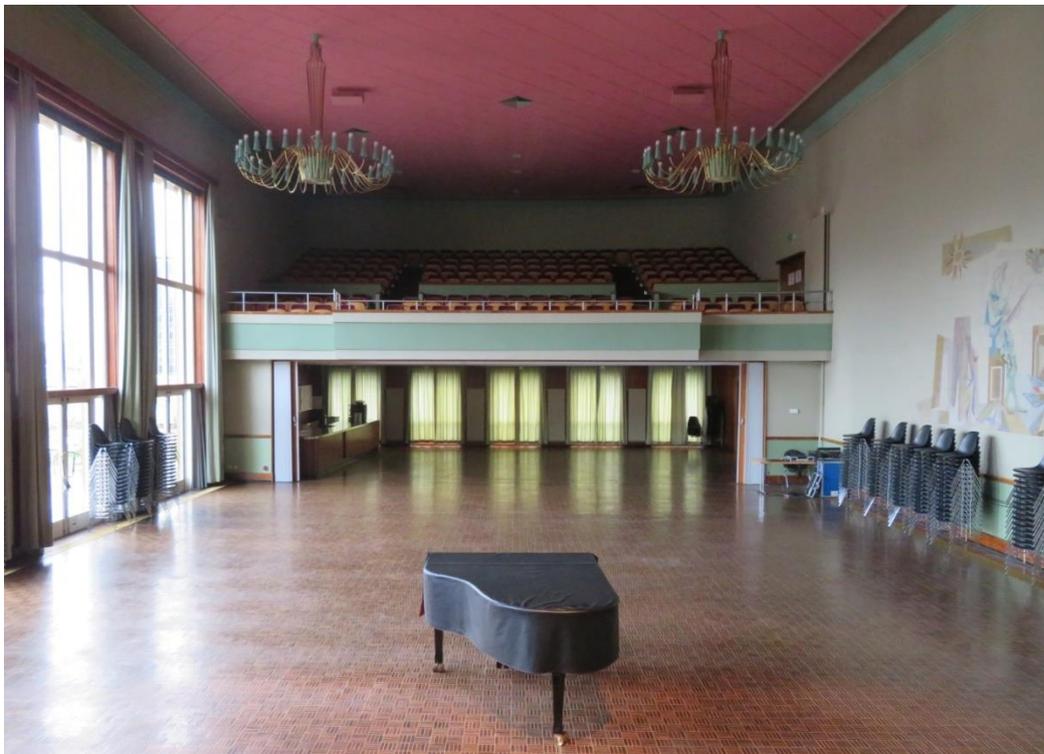


Fig. 64. Grande salle.



Fig. 65. Jean-Pierre KAISER, « La légende d'Orphée », 1955, peinture murale, 8 m x 3 m.



Fig. 66. Parquet et grille de ventilation.



Fig. 67. Plinthe et bordure de scène.



Fig. 68. Escalier d'accès la scène.



Fig. 69. Main courante d'accès à la scène.



Fig. 70. Poignées des portes-fenêtres.



Fig. 71. Lustre.



Fig. 72. Balcon.



Fig. 73. Garde-corps du balcon.



Fig. 74. Garde-corps du balcon.



Fig. 75. Tablette de régie.



Fig. 76. Plafond, angle sud-ouest.

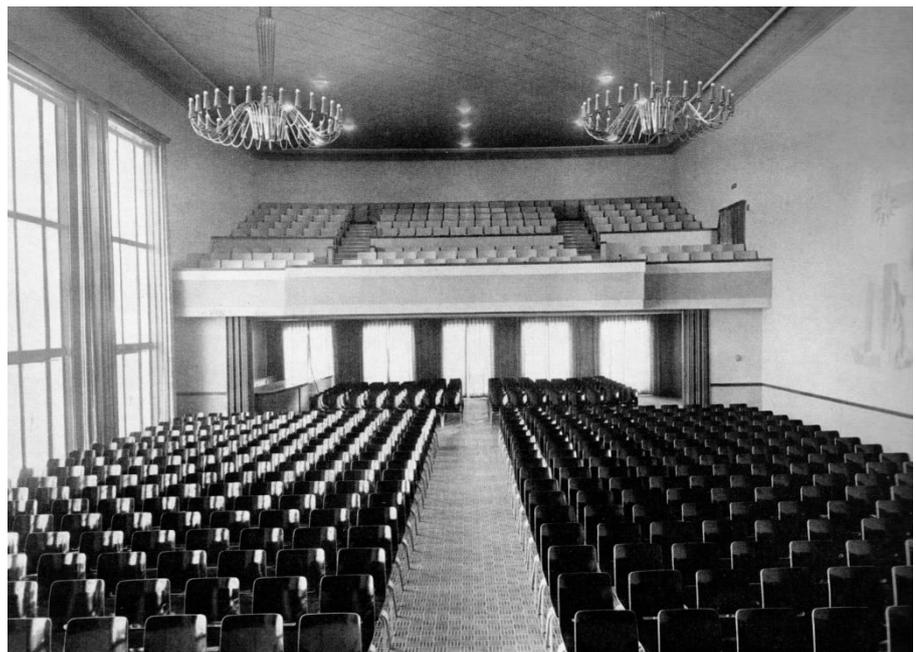


Fig. 77. La grande salle en 1955 (*Renens. Salle de spectacles, 1955*).

## Escalier principal

### 1<sup>er</sup> étage

#### Eléments de 1955 à conserver

- revêtement en pierre du sol, des marches de l'escalier, des plinthes et des encadrements de portes
- menuiseries en bois des encadrements et des vantaux des portes, Held et Compagnie, Montreux (fig. 79 et 80)
- serrureries des portes et des fenêtres (fig. 82)
- garde-corps et main-courante de l'escalier
- appliques (3 exemplaires) (fig. 81)
- grande table en bois (anciennement dans la salle de conférence) (fig. 85)

#### Eléments postérieurs à 1998

- appliques (mur nord)
- tables et chaises (fig. 84)



Fig. 78. Escalier principal, 1<sup>er</sup> étage.



Fig. 79. Porte donnant accès au balcon.



Fig. 80. Porte, détail de la menuiserie.



Fig. 81. Applique, mur est.



Fig. 82. Poignée des portes-fenêtres, sud.



Fig. 83. Sonnette.



Fig. 84. Mobilier récent, tables et chaises.



Fig. 85. Table, anciennement dans la salle de conférence.

## Salle de conférence

Annexe, partie sud, 1<sup>er</sup> étage

### Eléments de 1955 à conserver

- parquet
- plinthes à hauteur d'appui et encadrements de portes et de fenêtres, Held et Compagnie, Montreux (fig. 87)
- serrureries des portes et des fenêtres (fig. 91)
- plafond acoustique et corniche (fig. 88)
- plafonniers, Hugo SA, Munchwillen (11 exemplaires) (fig. 89)
- système complet de store (fig. 92)
- commode (fig. 93)
- signalétique : « Salle de conférence » (fig. 94)

### Eléments de 1955 disparus

- chaises, SA Fabrique de meubles Horgen-Glarus (fig. 96)

### Eléments postérieurs à 1998

- tables
- chaises, marque Castelli, modèle DSC 106 créé en 1965 par Giancarlo Piretti, fac-similé, 750 pièces commandées le 27.10.1998 (fig. 95)<sup>10</sup>.



Fig. 86. Salle de conférence.

<sup>10</sup> Classeur « Salle de spectacles. Second œuvre. Rénovation », Centre Technique Communal.



Fig. 87. Plinthes à hauteur d'appui.



Fig. 88. Plafond.



Fig. 89. Plafonnier.



Fig. 90. Haut-parleur intégré, angle nord-est.



Fig. 91. Espagnolette.



Fig. 92. Ruban de commande des stores, Roger Fiaux, Lausanne.



Fig. 93. Commode.



Fig. 94. Signalétique.



Fig. 95. Chaise.



Fig. 96. Le mobilier en 1955 (*Renens. Salle de spectacles, 1955*).

## **Salle des commissions (anciennement Salle de réception/Salle de la Municipalité) Annexe, partie nord, 1<sup>er</sup> étage**

### **Eléments de 1955 à conserver**

- parquet et plinthes « repousse-fauteuil », encadrements de portes (fig. 98)
- serrureries des portes et des fenêtres (fig. 100)
- lambris, Held et Compagnie, Montreux (fig. 99)
- bouches d'aération (3 exemplaires)
- plafond acoustique
- plafonniers, Société des hoirs d'Auguste Gehr, Gland (2 exemplaires) (fig. 102)
- grande table, Dufour Frères, Chavannes (fig. 103)
- fauteuils, Dufour Frères, Chavannes (14 exemplaires) (fig. 104)
- commodes (2 exemplaires) (fig. 105)

### **Eléments postérieurs à 1998**

- pendule neuchâteloise
- signalétique : « Salle des commissions » (anciennement « Municipalité ») (fig. 101)



Fig. 97. Salle des commissions



Fig. 98. Plinthe et parquet.



Fig. 99. Lambris.



Fig. 100. Espagnolette.



Fig. 101. Signalétique.



Fig. 102. Plafonniers.



Fig. 103. Table.



Fig. 104. Fauteuil.



Fig. 105. Commode.

## Escalier de service

Annexe, partie nord, sous-sol, rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage

### Eléments de 1955 à conserver

- sol, marches de l'escalier et plinthes (fig. 107)
- menuiseries et serrureries des portes et des fenêtres (fig. 109)
- verre martelé des fenêtres
- garde-corps de l'escalier (fig. 108)
- signalétique : « Salle de conférence » (fig. 106)

### Eléments postérieurs à 1998

- porte-manteaux, « Hang it all » créé en 1953 par Charles & Ray Eames (fac-similé) (3 exemplaires) (fig. 110).
- plafonnier, modèle PH5 créé par Poul Henningsen en 1958 (fac-similé) (fig. 111)



Fig. 106. Escalier de service, 1<sup>er</sup> étage.



Fig. 107. Garde-corps, rez-de-chaussée.



Fig. 108. Garde-corps, 1<sup>er</sup> étage.



Fig. 109. Espagnolette.



Fig. 110. Porte-manteau.



Fig. 111. Plafonnier.

## Bureau de l'intendant (anciennement sanitaires)

Annexe, partie nord, 1<sup>er</sup> étage

### Eléments de 1955 à conserver

- sol et plinthes en pierre (fig. 112)
- menuiseries et serrureries des portes et des fenêtres (fig. 114)

### Eléments postérieurs à 1998

- plafonniers (fig. 115)



Fig. 112. Sol.

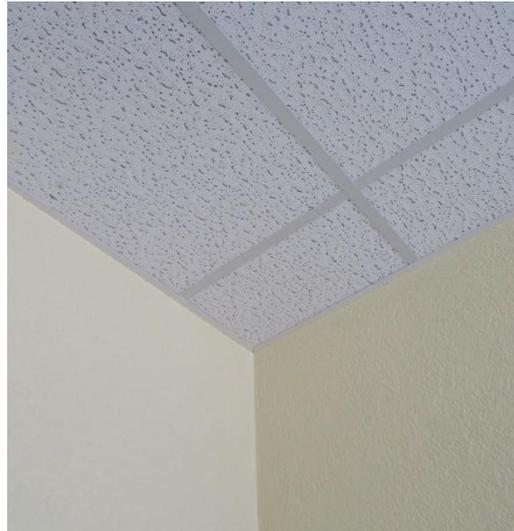


Fig. 113. Plafond



Fig. 114. Espagnolette.



Fig. 115. Plafonniers.

## Escalier principal

Volume intermédiaire, sous-sol

### Eléments de 1955 à conserver

- sol, marches de l'escalier et plinthes (fig. 118)
- garde-corps de l'escalier (fig. 118)

### Eléments postérieurs à 1955 (1968 et 1998)

- menuiseries et serrureries des portes des sanitaires (fig. 116)



Fig. 116. Escalier principal, sous-sol.



Fig. 117. Escalier principal, sous-sol.



Fig. 118. Escalier principal, sous-sol, garde-corps

## Buvette

### Bâtiment principal, partie sud, sous-sol

#### Eléments de 1955 à conserver

- plinthes en bois à hauteur d'appui, Held et Compagnie, Montreux (fig. 120)
- menuiseries et serrureries des portes et des fenêtres, Held et Compagnie, Montreux (fig. 121)
- verre biseauté des portes
- verre martelé des fenêtres
- comptoir en bois avec ses armoires de rangement et colonnes, Held et Compagnie, Montreux (fig. 122 et 123)
- arrière du comptoir avec ses armoires de rangement et son carrelage, Held et Compagnie, Montreux (fig. 124)
- tableau électrique (fig. 125)
- sonnette (fig. 126)
- corniche pour le système de ventilation (fig. 127)

#### Eléments de 1955 disparus

- tables et chaises (fig. 129)

#### Eléments postérieurs à 1998

- sol
- éclairage
- chaises, modèle DSS créé en 1950 par Charles & Ray Eames (fac-similé) (fig. 128).



Fig. 119. Buvette.

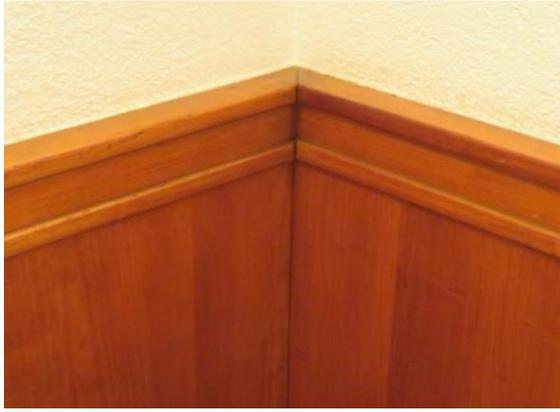


Fig. 120. Plinthe.



Fig. 121. Espagnolette.



Fig. 122. Comptoir.



Fig. 123. Comptoir.



Fig. 124. Arrière du comptoir.



Fig. 125. Tableau électrique, mur est.



Fig. 126. Sonnette.



Fig. 127. Système de ventilation au-dessus du comptoir.



Fig. 128. Chaise.



Fig. 129. La buvette en 1955 (*Renens. Salle de spectacles, 1955*).

**Sous-sol**  
**Bâtiment principal**



Fig. 130. Cuisine, avec le carrelage d'origine.



Fig. 131. Cuisine, armoires de rangement.



Fig. 132. Cuisine, armoires de rangement.



Fig. 133. Dégagement, mur ouest.



Fig. 134. Porte de la « cave à bière ».



Fig. 135. Vestiaires des artistes.



Fig. 136. Loge, coiffeuse (4 exemplaires).



Fig. 137. Loge, banquette (4 exemplaires).

**Sous-sol**  
**Annexe**



Fig. 138. Carnotzet, annexe, partie nord, aménagé en 1998.



Fig. 139. Ancienne table de la buvette, Dufour Frères, Chavannes, annexe, partie sud.



Fig. 140. Cendriers, Société des hoirs d'Auguste Gehr, Gland, annexe, partie sud.